



Comptes économiques rapides de la Guadeloupe en 2023

L'économie de la Guadeloupe se contracte

En 2023, l'économie de la Guadeloupe se contracte, avec une croissance en recul de 1,0 %, après le rebond notable de 5,9 % en 2022 suite à la crise sanitaire.

Dans un contexte inflationniste qui inhibe la demande, le recul de la croissance se traduit par une chute des échanges extérieurs. Les importations baissent de 5,6 % en volume. Cette diminution est particulièrement marquée pour les biens manufacturés qui contribuent pour la moitié de la baisse totale. Parallèlement, les exportations reculent de 3,0 % en volume, principalement en raison de la baisse des réexportations de produits pétroliers raffinés. Les dépenses touristiques, pour leur part, continuent de progresser.

La consommation des ménages, qui reste le principal moteur de la croissance, augmente de 1,2 % en volume et contribue à hauteur de 0,7 point à la croissance. Cette progression est soutenue par la résilience du marché du travail, malgré une inflation persistante.

L'investissement privé stagne, tandis que l'investissement public recule.

Le Produit Intérieur Brut (PIB) de la Guadeloupe fléchit de 1,0 % en volume en 2023 (figure 1). Ce recul de la croissance fait suite au rebond de 2022 (+5,9 %), inscrit dans un contexte de reprise économique après la crise sanitaire de 2020 (figure 2). Ce repli s'oppose à la croissance observée au niveau national (+0,9 %). La population moyenne en Guadeloupe est estimée à 379 500 habitants en 2023, soit une baisse de 0,5 % par rapport à 2022. Ainsi, le PIB régional par habitant recule de 0,5 % en volume et s'établit à 27 400 euros en 2023.

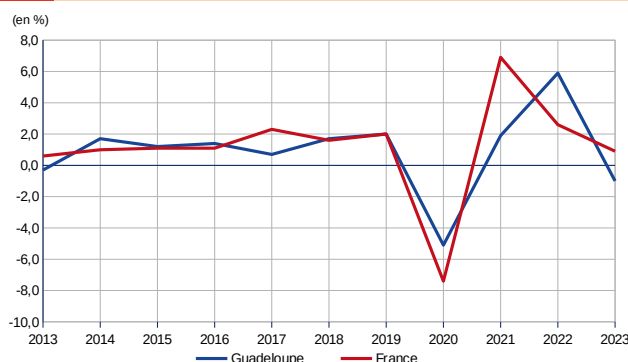
Comparativement, le PIB par habitant s'élève à 28 600 euros en Martinique, 17 100 euros en Guyane et 41 100 euros au niveau national.

1. Le PIB et ses principales composantes (en %)

| Composantes du PIB | évolution en volume aux prix de l'année précédente | | 2023 | | contribution à la croissance (en points) |
|--|--|------|-----------------------|--|--|
| | 2022 | 2023 | (en millions d'euros) | évolution des prix / évolution en valeur | |
| Produit intérieur brut | 5,9 | -1,0 | 10 410 | 4,2 / 3,2 | -1,0 |
| Consommation des ménages | 6,0 | 1,2 | 6 180 | 4,7 / 6,0 | 0,7 |
| Consommation des administrations publiques | 0,2 | -0,7 | 4 963 | 4,3 / 3,6 | -0,3 |
| Investissement | 1,4 | -1,8 | 1 952 | 5,5 / 3,6 | -0,3 |
| Importations | 14,0 | -5,6 | 4 225 | 5,4 / -0,5 | 2,4 |
| Exportations | 41,8 | -3 | 1 364 | 4,8 / 1,6 | -0,4 |
| Variations de stocks | nd | nd | 176 | nd / nd | -3,0 |

nd : non disponible. Source : Insee ; Cerom, Comptes rapides.

2. Taux de croissance du PIB en volume (en %)



Sources : Insee, comptes économiques définitifs ; Cerom, Comptes rapides.

L'inflation reste soutenue

En 2023, l'inflation reste soutenue, avec une augmentation moyenne des prix à la consommation de 3,9 %, contre 3,6 % en 2022. Bien qu'inférieure à celle enregistrée au niveau national (+4,9 %), elle témoigne d'une inflation

persistante. Cette hausse s'explique essentiellement par l'augmentation des prix de l'alimentation : +10,2 % après +5,2 % l'année précédente. Les prix des produits frais (+18,7 % après +10,2 %) augmentent plus fortement que les prix de l'alimentation hors produits frais (+9,1 % après +4,7 %). Les prix des produits frais fluctuent selon les conditions climatiques et les cours internationaux, ce qui les rend très volatils. Les prix de l'alimentation augmentent cependant moins qu'au niveau national (+11,8 %). Les prix de l'énergie augmentent (+3,3 %) mais moins fortement que l'année précédente (+15,0 %). En effet, le ralentissement de l'économie mondiale, freinée par la hausse des taux d'intérêt et les records de production pétrolière aux États-Unis et au Brésil, a pesé sur les cours pétroliers.

Pour atténuer l'impact de l'inflation sur le pouvoir d'achat des ménages, plusieurs initiatives locales sont mises en place au second semestre, notamment le dispositif « coup de pouce énergie » lancé par la Région Guadeloupe en octobre 2023, destiné à aider les ménages les plus vulnérables à faire face à la hausse des coûts de l'énergie. Par ailleurs, l'accord de modération des prix des produits de grande consommation dit Bouclier Qualité Prix, est étendu en 2023 à un plus grand nombre de produits et vise à réduire le coût global des paniers de consommation de 2 % à 4 %.

La baisse des importations reflète le repli de l'activité économique

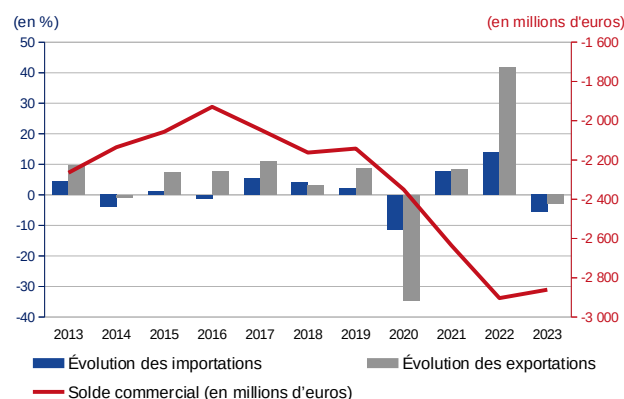
Les importations de la Guadeloupe enregistrent une baisse de 5,6 % en volume, contrastant avec l'augmentation de 14,0 % de 2022 (figure 3). Cette diminution s'explique en partie par une inflation marquée pendant deux années consécutives qui pénalise la demande. En particulier, les importations de produits manufacturés se rétractent (-5,0 % en volume), expliquant à elles seules la moitié de la baisse totale des importations.

Les importations de produits pétroliers raffinés diminuent également de 9,5 % en volume et contribuent pour un tiers à la baisse totale. En effet, les importations destinées à être réexpédiées vers la Guyane reculent en raison d'une augmentation des importations de la Guyane en provenance de la Martinique, où la raffinerie pétrolière a repris une activité plus soutenue.

En raison de l'inflation persistante, les importations, même hors produits pétroliers, restent orientées à la baisse (-4,6 % en volume). Parmi les autres contributeurs à cette diminution, les importations de produits de l'industrie agroalimentaire affichent une baisse de 6,7 %, celles de poissons et fruits de mer chutent de 20,7 %, tandis que celles de produits agricoles reculent de 15,1 %.

En 2023, le déficit de la balance commerciale se réduit de 1,5 % en valeur. Structurellement déficitaire, le solde de la balance commerciale s'améliore en effet à la faveur de la baisse sensible des importations, après une augmentation significative de celles-ci en 2021 et 2022 dynamisées par la reprise économique post-Covid.

3. Évolution des importations et des exportations (en volume) et du solde commercial (en valeur)



Sources : Insee, comptes économiques définitifs ; Cerom, Comptes rapides.

Les exportations de biens reculent également

En 2023, les exportations de biens et services de la Guadeloupe diminuent de 3,0 % en volume. Cette baisse fait suite à l'envolée de 41,8 % de 2022, portée par le fort rebond post-Covid des dépenses touristiques (comptabilisées en exportations de services).

Les exportations de biens reculent de 18,1 % en volume. La France métropolitaine redevient le principal marché des exportations de biens après la Guyane en 2022, représentant 43,0 % du total. Les réexpéditions de produits pétroliers raffinés sont les principales contributrices à la diminution des exportations. En plus de tirer à la baisse les importations, elles font chuter les exportations de produits pétroliers raffinés de 27,9 % en volume. Celles-ci représentent un quart des exportations totales.

Hors produits pétroliers, les exportations baissent de 12,2 % en volume, principalement en raison de la diminution des exportations de biens manufacturés (-20,6 %). Les exportations de produits de la pêche et de l'aquaculture reculent également de 30,0 %. En revanche, les exportations de produits de l'industrie agroalimentaire et de l'agriculture progressent de 8,2 % et 3,9 %. Depuis 2020, ces dernières connaissent une croissance régulière (+26,4 % en valeur).

Les dépenses touristiques sont bien orientées

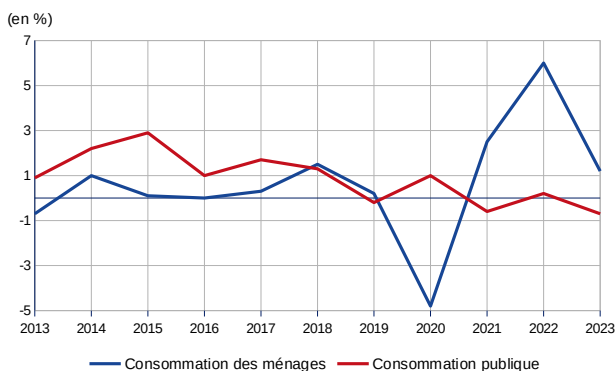
Les dépenses touristiques restent dynamiques et limitent la baisse des exportations, avec un poids de 45,6 % dans le total des exportations et une progression de 7,0 % en volume. Le nombre de nuitées dans les hôtels augmente de 10,0 %, atteignant 1,3 million de nuitées, un niveau record depuis 2011, tandis que la durée moyenne de séjour demeure stable (3,4 nuitées). La reprise de la fréquentation hôtelière amorcée l'année précédente au cours de laquelle le nombre de nuitées avait bondi de trois quarts est ainsi confirmée. Cette tendance est également soutenue par une hausse du trafic aérien, avec une augmentation du nombre de passagers de 3,6 % à l'aéroport Guadeloupe Pôle Caraïbe, après le rebond post-Covid de 62,4 % en 2022.

La consommation des ménages ralentit

En 2023, la consommation des ménages croît de 1,2 % en volume (figure 4). Elle reste le principal moteur de la croissance, à laquelle elle contribue à hauteur de 0,7 point. Pour autant, elle marque un net affaiblissement après l'important rebond de 6,0 % lié à la reprise économique en 2022. Ce ralentissement s'explique également par l'inflation persistante qui grève le budget des ménages mais aussi par la diminution du nombre de consommateurs, lié au recul démographique. La consommation des ménages bénéficie cependant de la résilience du marché du travail. En effet, en 2023, les créations d'emplois se maintiennent (+0,4 %), malgré un rythme inférieur à celui de l'année précédente (+3,9 %). Le secteur tertiaire marchand reste le plus dynamique, avec une hausse de 0,5 %. En particulier, les créations d'emplois sont élevées dans les secteurs de l'hébergement et de la restauration (+3,5 %), suivis par les services aux ménages (+2,2 %). La progression dans le secteur tertiaire marchand en Guadeloupe est similaire à celle observée au niveau national. Néanmoins, le marché du travail en Guadeloupe reste préoccupant, avec un taux de chômage de 19,0 %, bien supérieur au taux national de 7,0 %. Il s'améliore toutefois par rapport à la période avant-crise, où il atteignait 21,0 %.

Le crédit bancaire reste un levier important pour la relance de la consommation des ménages, en témoignent les encours de crédits à la consommation qui continuent de croître (+4,5 % en volume) en 2023. Leur progression ralentit toutefois fortement par rapport à l'année précédente (+9,4 %). Ce ralentissement s'explique par le resserrement de la politique monétaire et la hausse des coûts des crédits qui en découle. Le taux d'intérêt moyen de ce type de financement augmente en effet pour atteindre 3,7 % et pèse sur la demande de crédits.

4. Évolution de la consommation des ménages et des administrations en volume (en %)

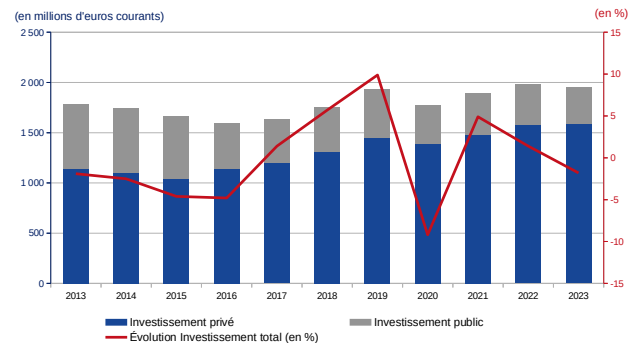


Sources : Insee, comptes économiques définitifs ; Cerom, Comptes rapides.

L'investissement se contracte

En 2023, l'investissement global diminue (-1,8 % en volume) et contribue faiblement au recul de la croissance (à hauteur de -0,3 point) (figure 5).

5. Montant des investissements privé et public et évolution de l'investissement total en volume



Sources : Insee, comptes économiques définitifs ; Cerom, Comptes rapides.

L'investissement privé marque le pas (+0,6 % en valeur) après la reprise amorcée en 2021 (+6,5 %) et confirmée en 2022 (+7,1 %). Ce ralentissement résulte du resserrement de la politique monétaire et de l'augmentation des coûts des crédits. Malgré une hausse des importations de biens d'investissements (+9,6 %) et des financements d'investissements portés par les entreprises (+5,6 %), les importations de biens intermédiaires et les immatriculations de véhicules utilitaires enregistrent des baisses respectives de 4,3 % et 6,2 %. Ce ralentissement de l'investissement privé est confirmé par les déclarations des entreprises auprès de la Direction générale des finances publiques (Dgfp). Elles diminuent de 6,1 % en valeur après une progression de 21,6 % en 2022. En outre, le nombre d'autorisations de construction de logements en 2023 se replie de 8 % en volume, avec 2 900 permis de construire accordés. Parallèlement, seulement 900 chantiers débutent en 2023, soit une baisse de 4 % par rapport à 2022, marquant un niveau historiquement bas depuis 2017.

L'investissement public chute de 11,1 % en valeur en 2023. Toutefois, plusieurs projets sont prévus pour 2024, notamment la construction de l'Agropark et de l'Audacia Technopole Caraïbes, la mise aux normes sismiques des bâtiments d'État, ainsi que la deuxième tranche du lycée de Baimbridge aux Abymes.

Légère diminution de la consommation publique

En 2023, la consommation publique diminue légèrement en volume (-0,7 %). Elle contribue faiblement au recul de la croissance (à hauteur de -0,3 point). Cependant, dans le contexte d'inflation soutenue, la consommation publique progresse de 3,6 % en valeur. Dans les secteurs des administrations et de l'éducation, les dépenses de consommation augmentent de 9,4 %, tandis que les salaires connaissent une hausse plus modérée (+1,6 %). Dans le secteur de la santé, les dépenses de consommations intermédiaires et la masse salariale augmentent sensiblement (+14,6 % et +8,5 %), en partie en raison du vieillissement de la population, nécessitant davantage de soins et de personnel soignant.

Définitions

Le **Produit intérieur brut (PIB)** mesure la richesse produite sur un territoire donné, grâce à la somme des valeurs ajoutées des biens et services produits sur le territoire. Il est publié en volume et en valeur.

L'**évolution en volume ou en « euros constants »** permet de mesurer l'évolution du PIB d'une année sur l'autre, indépendamment de l'évolution des prix. Elle décrit l'évolution des quantités produites et fournit la croissance de l'économie.

L'**évolution du prix du PIB** mesure l'évolution de tous les prix présents dans l'économie : prix à la consommation des ménages (IPC), prix à la consommation des administrations, prix de l'investissement et prix du commerce extérieur.

L'**évolution globale** (volume et prix) fournit l'évolution du PIB en valeur.

Les **importations**, qui par définition ne sont pas produites sur le territoire, sont comptabilisées en négatif dans le calcul du PIB.

Les **dépenses touristiques** sont comptabilisées en exportations et hors billets d'avion.

Méthodologie

Les comptes économiques rapides : une estimation précoce de la croissance

Produits par l'Insee, en partenariat avec l'AFD et l'Idem dans le cadre du projet Cerom, les comptes rapides reposent sur une modélisation macroéconomique alimentée par les premières données disponibles de l'année écoulée. Il ne s'agit pas des comptes définitifs : les estimations pourront faire l'objet d'une révision à chaque campagne jusqu'à ce que la totalité des données de l'année soient connues.

Les comptes économiques sont en « base 2020 »

Depuis 2024, les comptes économiques sont réalisés en base 2020. Les changements de base sont opérés régulièrement afin de tenir compte de l'évolution du fonctionnement de l'économie. La base 2014 intègre les modifications conceptuelles et méthodologiques introduites par la mise à jour du Système Européen des Comptes paru en 2010 (SEC 2010). En particulier, le champ des dépenses comptabilisées en investissements est élargi pour inclure les dépenses en recherche et développement, ainsi que les systèmes d'armes. Le trafic de stupéfiants et la production de la banque centrale sont également pris en compte. La base 2020 n'intègre pas de changement conceptuel pour les départements des Antilles-Guyane mais corrige les remords de la base 2014 et apporte des améliorations qualitatives telles que la refonte du traitement des données comptables des entreprises.

Les changements introduits par une base sont tels que deux comptes de bases différentes ne sont pas comparables en niveaux. Pour assurer la comparabilité des séries de comptes du passé avec la série de comptes élaborée dans la base

actuelle, il est nécessaire de recalculer entièrement les premiers selon les concepts et méthodes retenus dans la base actuelle. Il n'est donc pas pertinent de comparer les chiffres publiés aujourd'hui en base 2020 avec les chiffres publiés précédemment en base 1995, 2005 ou 2014. Afin d'effectuer des comparaisons spatiales ou temporelles, il faut disposer de l'ensemble des données rétropolées en base 2020.

Des comptes rapides issus d'une modélisation de l'économie

Le modèle utilisé pour construire les comptes rapides est un modèle macro-économique, de type keynésien, dit « quasi-comptable ». Il permet de projeter les comptes économiques d'une année donnée à partir d'hypothèses d'évolutions de l'offre et de la demande de biens et services. Aux Antilles-Guyane, ce modèle est construit avec 22 branches et 22 produits. Le modèle s'appuie sur le TES (Tableau des Entrées-Sorties) de la Comptabilité Nationale. En effet, ces relations comptables permettent d'assurer la cohérence du modèle en décrivant les équilibres nécessaires entre les ressources et les emplois pour chaque opération. La projection du compte se fait selon la méthode de Leontief, fondée sur les interactions entre branches, et celle de Keynes, fondée sur l'interaction revenu-consommation.



Le partenariat pour les Comptes économiques rapides pour l’Outre-mer (CEROM) réunit, depuis 2004, les Instituts d’émission (IEDOM-IEOM), l’Agence française de développement (AFD), et les instituts de statistique intervenant dans les Départements et Collectivités d’Outre-mer : l’Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), l’Institut de la statistique et des études économiques de Nouvelle-Calédonie (ISÉE), l’Institut de la statistique de Polynésie française (ISPF).

Il a pour objectifs l’élaboration des comptes rapides, la modélisation de l’évolution des économies et la publication d’analyses macro-économiques ou thématiques sur les départements et collectivités d’Outre-mer.

Pour en savoir plus :

« [Les comptes économiques de la Guadeloupe](#) » consultables sur les sites du CEROM et de l’Insee

« [Rapport annuel économique 2023 IEDOM Guadeloupe](#) », édition 2023

« [Bilan économique 2023 - Guadeloupe](#) », Insee Conjoncture Guadeloupe n°29, juin 2024

« [Les comptes définitifs 2019 de Guadeloupe](#) », consultables sur le site de l’Insee

Garandeau C., « [L’économie guadeloupéenne de 2000 à 2018 : l’activité redémarre 5 ans après la crise économique et sociale de 2009](#) », CEROM, février 2021